

TRANSPORTS SCOLAIRES



Découvrez le PASS ZOU! Etudes

Les inscriptions en ligne pour l'année 2024/2025 ont débuté le 2 juillet 2024

Le PASS ZOU! Études offre la possibilité de se déplacer à TOUS les jeunes, âgés de 3 à 25 ans, scolarisés sur le territoire de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, à savoir :

- > les scolaires.
- > les étudiants,
- > les apprentis,
- > les stagiaires de la formation professionnelle,
- > les élèves des formations sanitaires et sociales,
- > les volontaires en service civique

Des déplacements illimités toute l'année

Le PASS ZOU! Etudes permet des déplacements illimités en bus et train ZOU! **du 1er septembre 2024 au 31 août 2025**, y compris les week-ends et vacances, que ce soit pour les trajets scolaires ou de loisirs. L'abonnement permet une circulation à volonté sur les lignes de bus et les trains du réseau ZOU! y compris en juillet et août! Pour les trains, à l'intérieur du périmètre de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur la ligne des Chemins de Fer de Provence.

Cet abonnement permet aussi d'effectuer des trajets en bus ZOU ! vers les départements de l'Ardèche, la Drôme, le Gard, l'Isère et vers la principauté de Monaco.

Le PASS ZOU! Etudes n'est pas valable :

- > sur des trajets effectués en train TER vers ces mêmes destinations,
- > sur des lignes TGV, ou Intercités.
- > à bord des bus, trams et métro d'un réseau urbain (RTM, Lignes d'Azur, Mistral, ORIZO, etc.),
- > pour un trajet interne à une communauté d'agglomération.

Un tarif attractif pour tous les jeunes en formation

La Région propose le PASS ZOU! Etudes à un tarif attractif de 90€/an pour la rentrée 2024/2025.

Des tarifs adaptés pour chaque situation

Pour faciliter l'accès aux transports, la Région propose des réductions :

- > aux familles à revenus modestes : demi-tarif à 45€/an pour les familles ou l'élève dont le quotient familial est inférieur ou égal à 710€/mois,
- > aux familles nombreuses : demi-tarif à 45 €/an à partir du 3e enfant titulaire d'un PASS ZOU! Études (remboursement différé et demande à partir du 1er janvier 2025).

Inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2024-2025

À partir du 2 juillet 2024, inscrivez vos enfants pour les transports scolaires. L'inscription se fait uniquement en ligne via le lien suivant : Inscriptions en ligne. 🖻

Où se renseigner?

- > Sur le site zou.maregionsud.fr.
- > Par téléphone au 04.86.88.50.50 (de 8h à 18h du lundi au samedi).

Lors de l'inscription de vos enfants, nous vous conseillons de communiquer votre numéro de téléphone portable et une adresse mail régulièrement consultée. Cela permettra à terme, lors des perturbations dans les transports, de vous envoyer des alertes par SMS.

Le car des campagnes

À noter que comme les années passées, la Ville de Pierrefeu-du-Var prendra en charge les frais du Pass Etudes Zou ! pour les élèves de maternelle et élémentaire empruntant le car des campagnes.

Modalités de remboursement sur le portail Famille.



Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.